

I.	CONTEXTE DE L'ÉTUDE – PROJET DE TRÉMIE SOUS LE ROND-POINT ÉCHANGEUR A8/RDN7	3
1.1	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	3
1.2	LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU PROJET	3
II.	LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	5
2.1	LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS ET RÉGLEMENTATION	5
2.2	LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX	6
III.	ANALYSE DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT	9
3.1	CONTEXTE ÉCOLOGIQUE	9
3.2	LES CONTINUUMS ÉCOLOGIQUES : PREMIERS CONSTATS DE L'EXISTANT	9
3.3	LES MILIEUX NATURELS, LA FAUNE, AUX ALENTOURS DU SITE	9
	<i>Approche bibliographique et espaces protégés</i>	9
	<i>Les périmètres à statut particulier autour du projet</i>	9
3.4	MILIEU NATUREL CONCERNANT LE SITE ET INFLUENCES DE LA ZPS ET DES ZNIEFF	10
3.4.1	<i>Les Habitats et la flore</i>	10
	<i>Conclusion : aucun enjeu n'a pu être relevé</i>	10
	<i>Les arbres favorables aux chiroptères</i>	10
	<i>Analyse</i>	10
3.4.1.1	<i>La flore</i>	10
IV.	LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES	13
4.1	LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES	13
4.2	LES CHIROPTÈRES	16
4.2.1.	<i>Les chauves souris de l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore</i>	16
	<i>Pour les 9 espèces visées par le réseau Natura 2000, l'aire d'étude n'offre aucune potentialité en faveur de leur écologie.</i>	20
	<i>Les enjeux concernant les espèces de chiroptères visées par la Directive Habitat sont nuls.</i>	20
	<i>Espèces visées par la ZNIEFF « VALLEE DE L'ARGENS - BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES - MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISINS ».</i>	21
4.3	L'AVIFAUNE PATRIMONIALE ET SES POTENTIALITÉS	23
4.4	LES INSECTES QUI ONT DÉSIGNÉS LES SITES NATURA 2000	28
4.5	LES REPTILES DES ZNIEFF ET DE LA ZSC	29
	<i>Tableau synthétique des espèces visées par les ZNIEFF et ZSC & ZSC</i>	29
V.	CONCLUSION GENERALE	30
VI.	ANNEXES	31
I.	PLAN DE SITUATION ET EXTRAIT DU PLU	31
II.	PHOTOS DU SITE ET DE SES ABORDS (AVRIL 2016)	33
III.	PLAN DU PROJET	36
IV.	PLAN DES ABORDS DU PROJET	36

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE – PROJET DE TRÉMIE SOUS LE ROND-POINT ÉCHANGEUR A8/RDN7

Commanditaire de l'étude :

M. Le Président de la CAVEM
624 Chemin Aurélien,
83700 Saint-Raphaël

1.1 Objectifs généraux

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique d'une part et de voirie pour les axes structurants d'autre part, la CAVEM souhaite restructurer le carrefour giratoire existant RDN7/A8 (sortie échangeur 37) avec la réalisation d'une voie dénivelée en trémie dans le sens Fréjus / Le Muy.

Dans le cadre de ce projet, une demande d'examen au cas par cas est obligatoire.

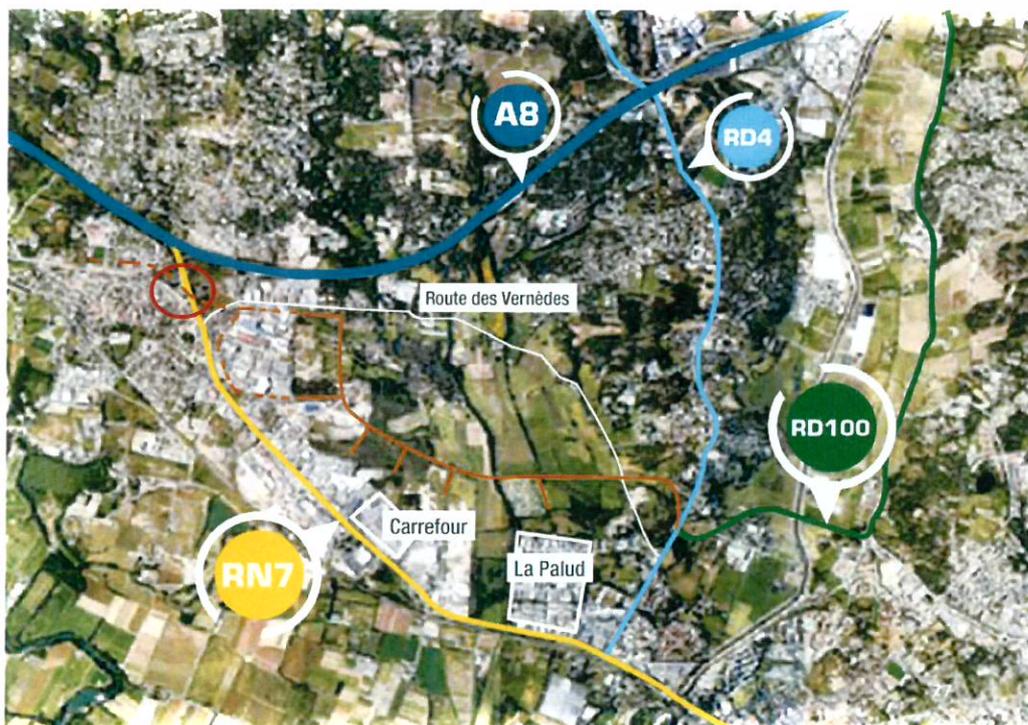


Figure 1 : Contexte du projet de Trémie - CAVEM



1.2 Localisation géographique du projet

Le Projet se situe sur la Commune de Puget sur Argens dans le département du Var (83).

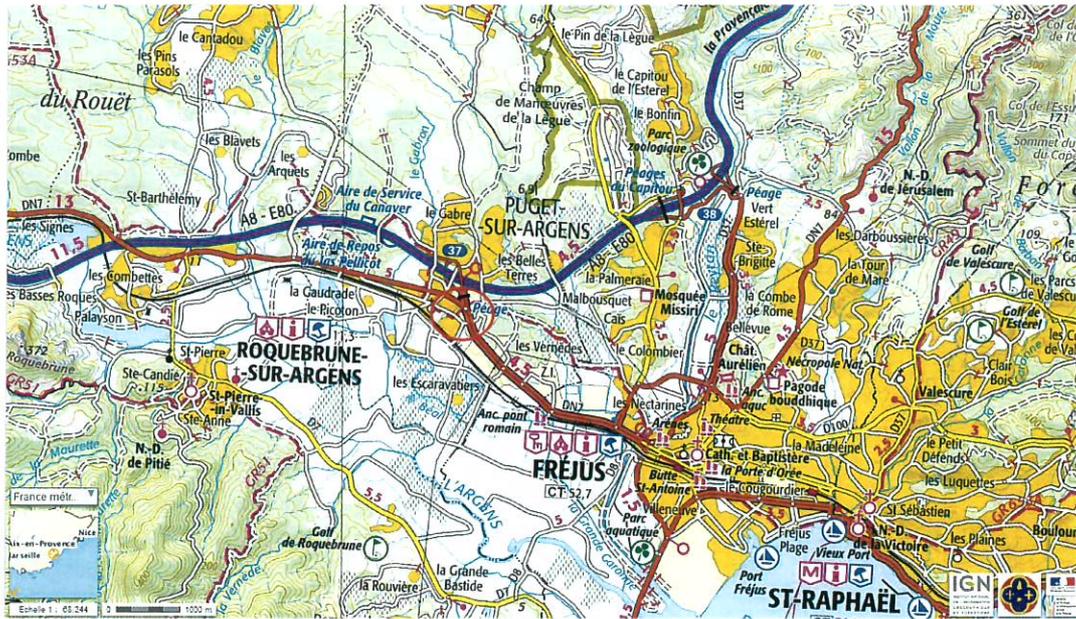


Figure 2 : Localisation de l'aire d'étude.

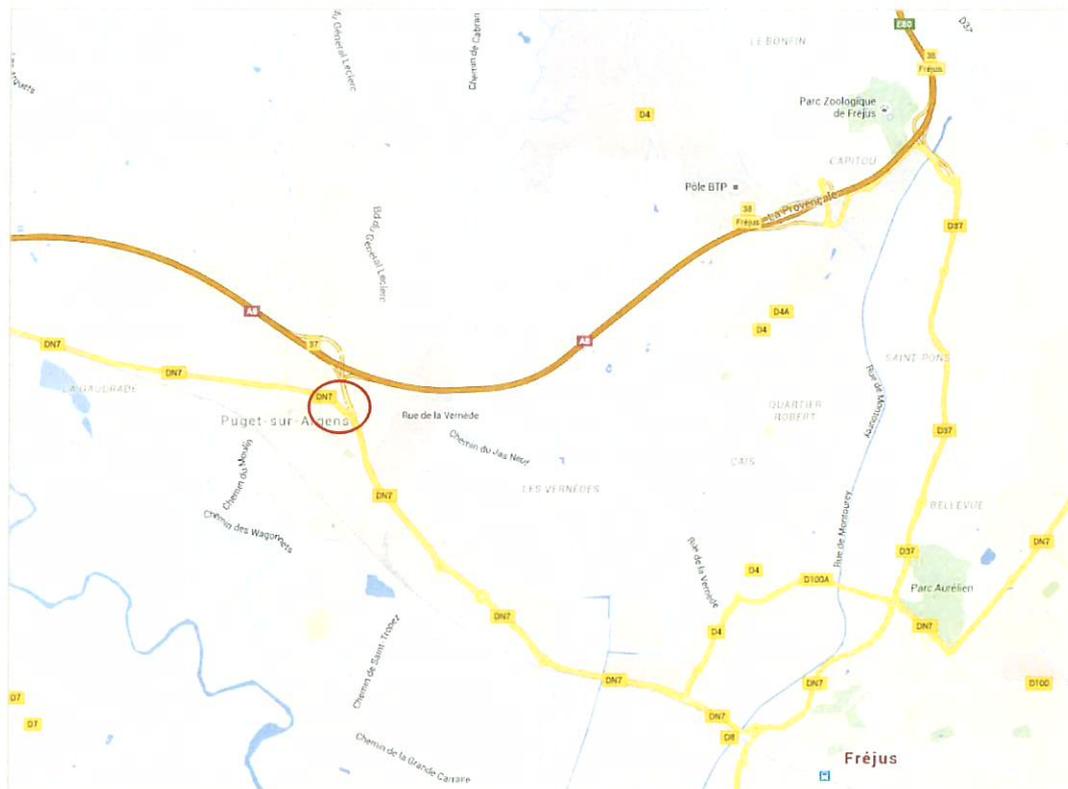


Figure 3 : Localisation de l'aire d'étude.

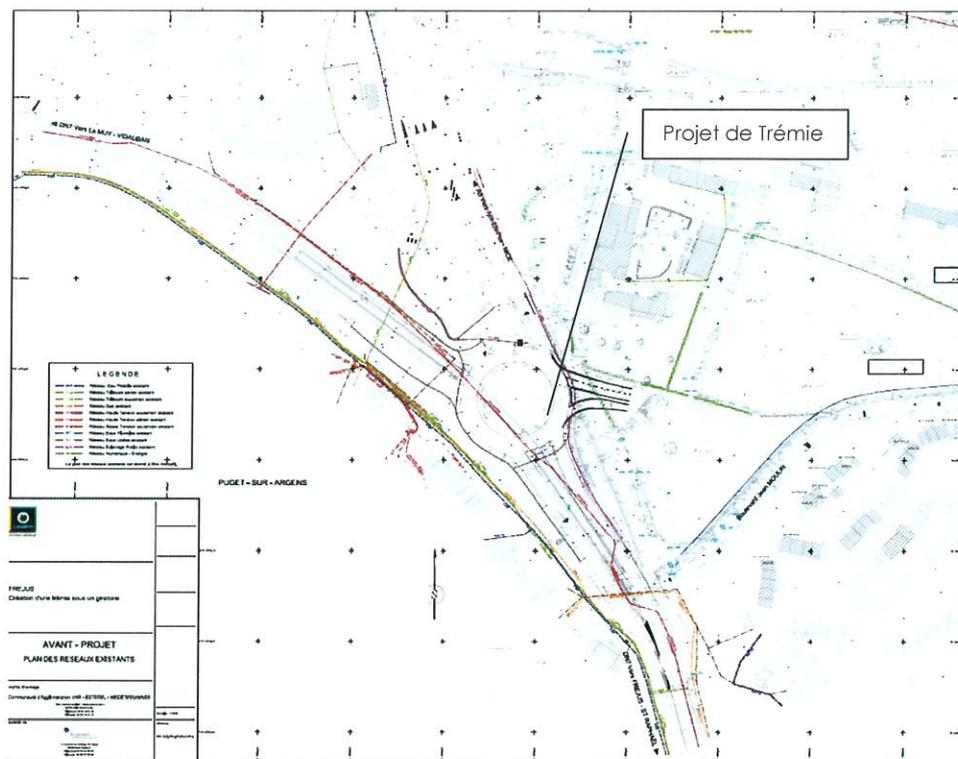


Figure 4 : Plan de masse du projet de trémie sur rond point Sortie échangeur N° 37 - Puget - sur Argens. Source CAVEM/ TPFi

II. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

2.1 La demande d'examen au cas par cas et réglementation

Dans le cadre de l'Annexe à l'article R122-2 du Code de l'Environnement, modifié par Décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 - art. 9, la demande d'examen au cas par cas est applicable à ce projet car il entre dans les catégories d'aménagement, d'ouvrages et de travaux listées par cette annexe.

CATÉGORIES D'AMÉNAGEMENTS, d'ouvrages et de travaux	PROJETS soumis à étude d'impact	PROJETS soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe III
6° Infrastructures routières.	a) Travaux de création, d'élargissement, ou d'allongement d'autoroutes, voies rapides, y compris échangeurs. b) Modification ou extension substantielle d'autoroutes et voies rapides, y compris échangeurs. c) Travaux de création d'une route à 4 voies ou plus, d'allongement, d'alignement et/ ou d'élargissement d'une d) Toutes autres routes d'une longueur égale ou supérieure à 3 kilomètres.	b) Modification ou extension non substantielle d'autoroutes et voies d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres. e) Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égale à 0,4 hectare.
7° Ouvrages d'art.	a) Ponts d'une longueur supérieure à 100 mètres. b) Tunnels et tranchées couvertes d'une longueur supérieure à 300 mètres.	a) Ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres. b) Tunnels et tranchées couvertes d'une longueur inférieure à 300 mètres

Figure 5 : Extrait de la liste des catégories d'aménagement, d'ouvrages concernés par la demande au cas par cas avant étude d'impact.

2.2 Les zonages environnementaux

Le site du projet est situé à la sortie N° 37 d'une autoroute majeure, la A8 dont la capacité journalière pratique atteint 30 000 véhicules/jour au niveau de l'échangeur avec péage « Puget sur argens » en 1994 (Source SETEF- Synthèse du diagnostic de l'autoroute A8 dans les Alpes Maritimes- 2005)

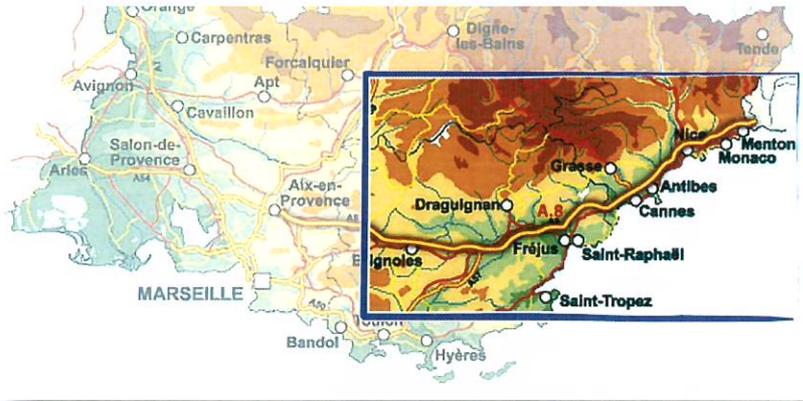


Figure 6 : Carte autoroute A8- Source SETEF

Le Réseau NATURA 2000 (zones de protection) : Ce réseau écologique européen est constitué d'entités naturelles nommées « ZPS » (Zone de Protection Spéciale) pour les espèces d'oiseaux protégés d'intérêt communautaire visées par la Directive Oiseaux, ou « ZSC » Zone Spéciale de Conservation, pour les espèces végétales ou animales (Chiroptères) désignées par la Directive Habitat.

Le projet n'est pas situé en zone NATURA 2000 . Deux entités proches (moins de deux kilomètres), se trouvent au Nord et au sud du site : la ZSC FR9301626 "Val d'Argens " et la ZPS FR9312014 "Colle du Rouet " . Toutefois, il existe deux ruptures écologiques constitutives de l'autoroute A8 au nord, pour la ZPS FR9312014 "Colle du Rouet » et ZSC FR9301626 "Val d'Argens "

LE RESEAU NATURA 2000 AUTOUR DU PROJET

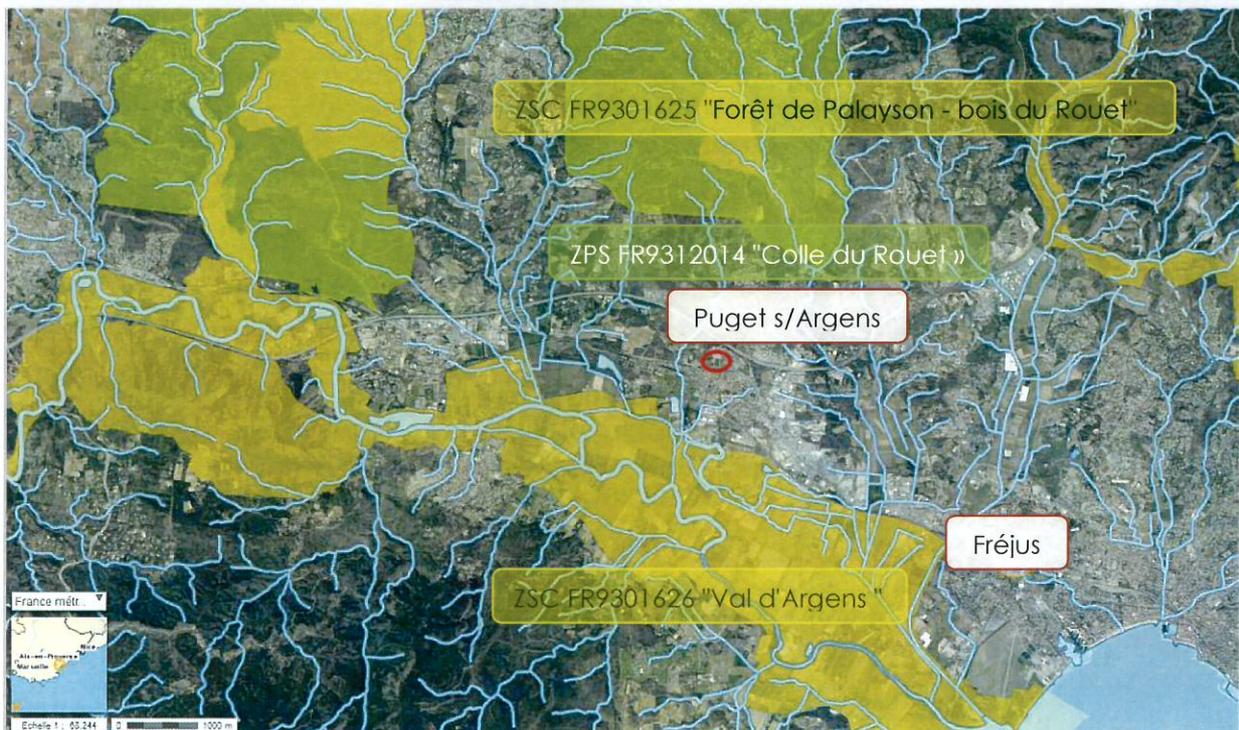


Figure 7 : Réseau Natura 2000 ZPS en vert & ZSC en jaune. Source Géoportail/ECOTONIA

LES ZONES DE PROTECTION SPÉCIALE AUTOUR DU PROJET

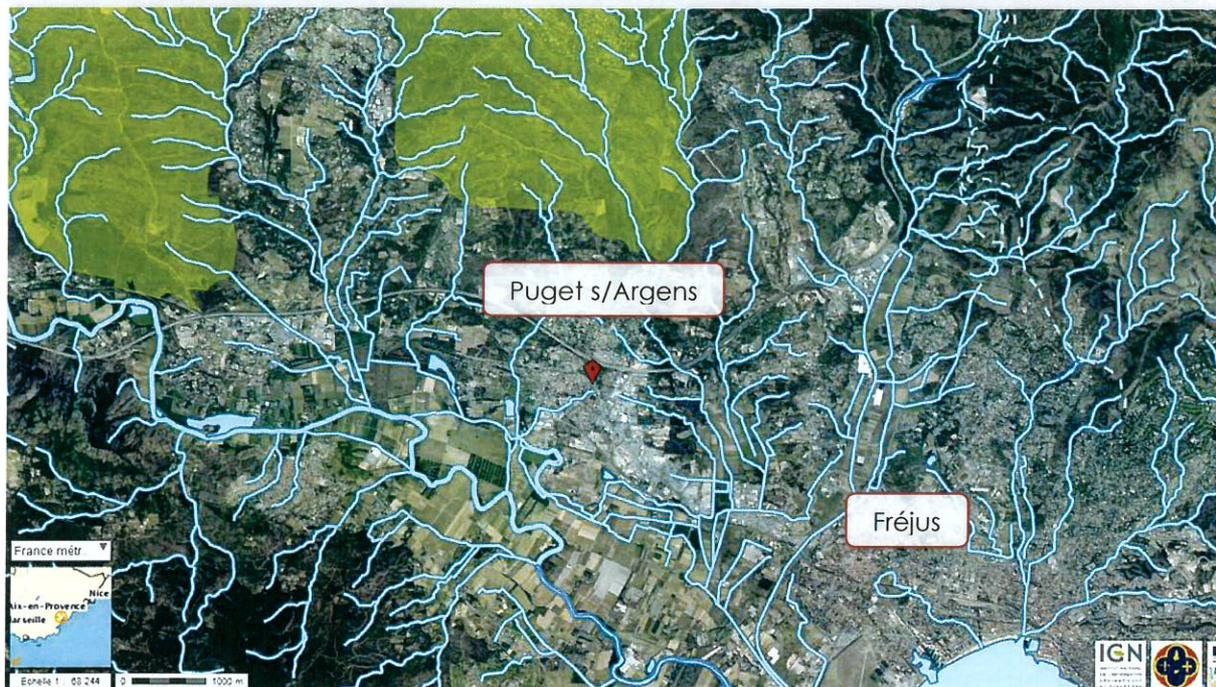


Figure 8 : Zones de Protection spéciale . ZPS FR9312014 «Colle du Rouet »

LES ZONES SPÉCIALES DE CONSERVATION AUTOUR DU PROJET

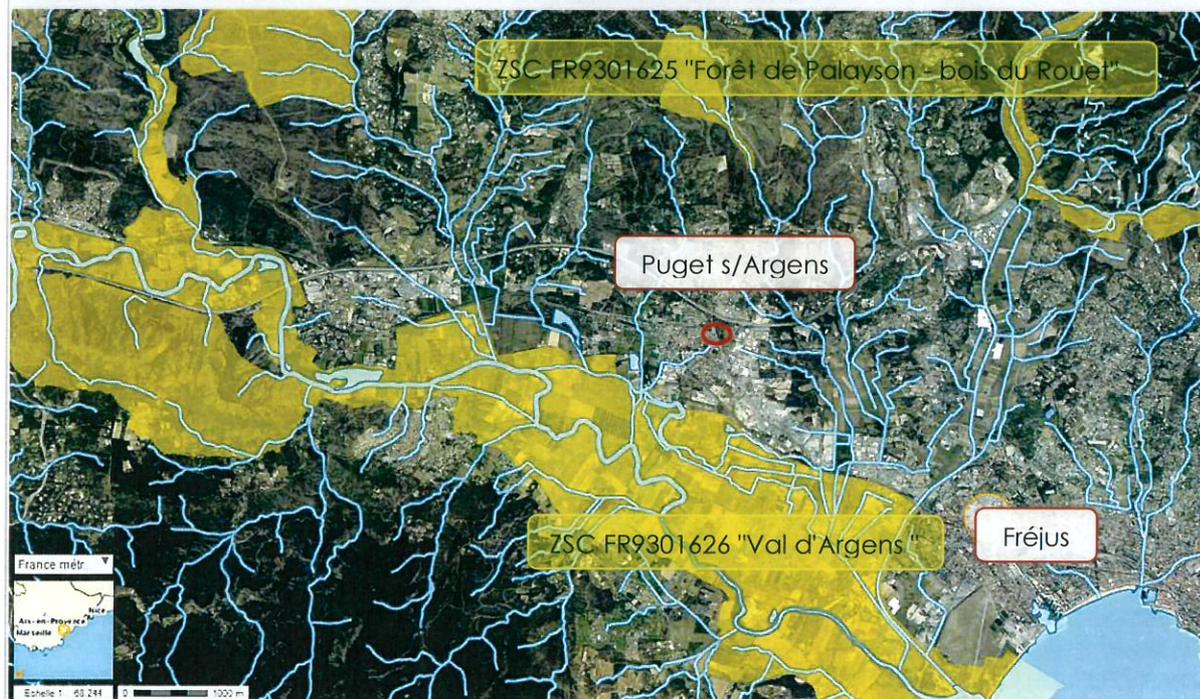


Figure 9 : Réseau Natura 2000. Zones Spéciales de Conservation.

Les Zones de Protection Spéciale (ZPS)

Ce sont les zones constitutives du réseau Natura 2000 désignées par Arrêté Ministériel en application de la directive " Oiseaux " ou de la directive « Habitats ».

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (zones de conservation) :

L'inventaire ZNIEFF est un inventaire national. C'est un outil de connaissance du patrimoine naturel de la France qui identifie, localise et décrit les espaces naturels d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats, donc particulièrement intéressant sur le plan écologique. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe.

Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Faunistique de type I et II proches :

- 🌐 930012479 VALLEE DE L'ARGENS, Superficie: 2 832 ha
- 🌐 930012555 BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES, superficie: 3 811 ha
- 🌐 930012556 MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISIN, superficie : 2 794 ha
- 🌐 930020296 VALLONS DU BLAVET ET DE SES AFFLUENTS, superficie : 24 ha
- 🌐 930020297 VALLONS DU RONFLON ET DE SES AFFLUENTS, superficie : 26 ha
- 🌐 930020489 PLAINE DE RAPHAËLE, superficie : 194 ha

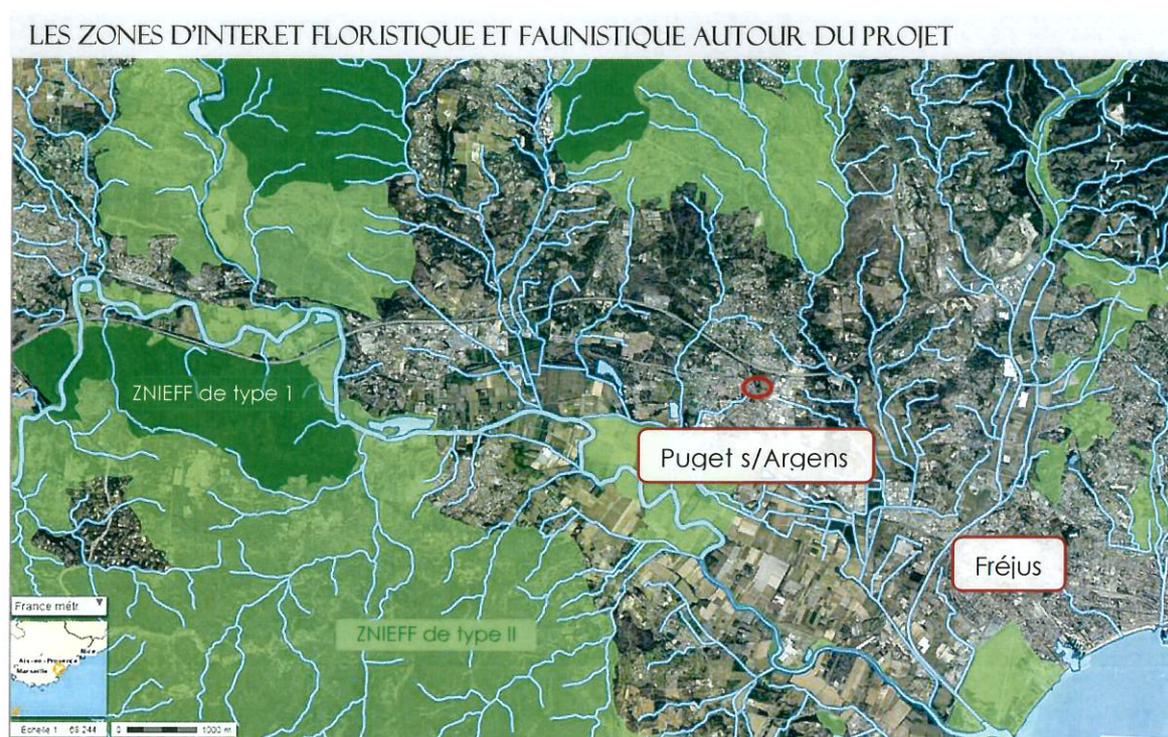


Figure 10 : Réseau des ZNIEFF alentour

Une approche concernant les espèces patrimoniales mobiles des ZNIEFF proches (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), comme par exemple celle de la « Vallée de l'Argens » « BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES » - « MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISIN » - « VALLONS DU BLAVET ET DE SES AFFLUENTS » - « VALLONS DU RONFLON ET DE SES AFFLUENTS » - « PLAINE DE RAPHAËLE », sera également menée.

Cette approche consiste à tenir compte de l'influence de la ZNIEFF la plus proche de l'aire d'étude, en établissant la même analyse de potentialité de présence des espèces mobiles patrimoniales qui la composent, que celle utilisée par les espèces Natura 2000. (page 20, 25 et 29).

III. ANALYSE DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Une visite de recueil d'information de terrain a été effectuée le 19 avril 2016.

3.1 Contexte écologique

Il s'agit d'un rond-point au sein d'une agglomération et en sortie d'autoroute. Aucune composante naturelle notable n'est à relever. Seuls, quelques alignements paysagers en bordure de route sont présents. Le rond-point déjà existant est bordé à l'Est par un espace de végétation de bastide avec quelques alignements de grands Platanes (*Platanus orientalis*), de Cyprès de Provence (*Cupressus sempervirens*) et de Pins parasol (*Pinus pinea*), et d'un milieu ouvert. Cet îlot est le seul espace naturel à présenter une strate arbustive végétative ornementale et paysagère intéressante, qui échappe à l'emprise du projet puisque concernée par un autre projet d'aménagement à vocation commerciale.

3.2 Les continuums écologiques : premiers constats de l'existant

La présence de deux axes routiers majeurs (autoroute A8 et RDN7) de part et d'autre du site du projet constitue des ruptures écologiques des corridors terrestres. Le fait que le projet soit situé en zone anthropisée à forte densité (zone commerciale) constitue également une autre entrave à la connectivité de ce secteur avec les corridors écologiques qui pourraient les relier aux entités naturelles situées au nord et au sud de la zone du projet comme les « ZNIEFF » (Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Les corridors écologiques sont déjà rompus par l'aménagement routier existant.

3.3 Les milieux naturels, la faune, aux alentours du site

Approche bibliographique et espaces protégés

Elle permet d'avoir une vue d'ensemble des différents périmètres d'inventaires existants aux alentours du site étudié, et dans un second temps, de mieux comprendre la zone concernée directement par le projet. Elle synthétise également les études d'impacts d'éventuels projets existant dans son environnement proche.

- Les sources de documentations exploitées pour l'ensemble des recherches vont de la consultation des sites comme l'INPN, BATRAME, des fiches de ZNIEFFS, Natura 2000 et des DOCOB existantes. Elles restent ciblées sur les chiroptères et les oiseaux en ce qui concerne cette analyse.

Les périmètres à statut particulier autour du projet

Les zones de conservation :

6 zones ZNIEFF et 3 zones Natura 2000 à statut particulier pour les plus proches, ont été identifiées dans les environs :

ZONE(s) NATURELLE(s)	DESCRIPTION	DISTANCE EVALUEE AU PROJET EN M
ZNIEFF 2	VALLEE DE L' ARGENS	900 m au sud
ZNIEFF 2	BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES	1,7 km au nord est
ZNIEFF 1	MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISIN	5,5 km au nord
ZNIEFF 1	VALLONS DU BLAVET ET DE SES AFFLUENTS	5 km au nord
ZNIEFF 1	VALLONS DU RONFLON ET DE SES AFFLUENTS	1,7 k m au nord
ZNIEFF 1	PLAINE DE RAPHAÈLE	3,7 km au nord-ouest

Les zones Natura 2000

ZONE(s) NATURELLE(s)	DESCRIPTION	DISTANCE EVALUEE AU PROJET EN M
ZPS	ZPS FR9312014 "Colle du Rouet »	1,884k m au sudnord
ZSC	ZSC FR9301626 "Val d'Argens "	1,054km au sud
ZSC	ZSC FR9301625 "Forêt de Palayson - bois du Rouet"	5,5 km au nord

3.4 Milieu naturel concernant le site et influences de la ZPS et des ZNIEFF



3.4.1 Les Habitats et la flore

Rond point et accotements végétalisés

Conclusion : aucun enjeu n'a pu être relevé

Les arbres favorables aux chiroptères

Nous n'avons pas trouvé d'arbres à chiroptères sur l'emprise du projet qui pourraient grâce à des propriétés cavencoles abriter une catégorie d'avifaune nicheuse ou bien des chiroptères.

Analyse

Les enjeux sont très faibles voire nuls en ce qui concerne les chiroptères et la faune en général. On peut néanmoins préconiser l'utilisation de haies paysagères non mellifères pour éviter l'attraction de certaines espèces, et de limiter les pertes liées au collisions par le trafic.

3.4.1.1 La flore

Quelques espèces en bordure de rond point et quelques alignements d'arbres ont été trouvés sur ou à proximité de l'aire d'étude. Certaines espèces comme le Laurier Rose ayant été plantées, les enjeux restent donc très faibles pour la flore. De plus les travaux de trémie ne devraient pas affecter les environs proches.



Ecotonia

Tableau 2 : Liste synthétique des espèces floristiques contactées sur l'aire d'étude

N°	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Autres protections	Directive Habitats	Liste rouge UICN			Statut ZNIEFF RQ/ DT	Favorable ou non favorable
						France	Europe	Monde		
1	<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès de Montpellier	Cupressaceae							
2	<i>Pinus pinea</i>	Pin parasol	Pinaceae					LC		
3	<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose Plantation		PN 2 PN 3			LC	LC		
4	<i>Hedera colchica</i>	Lierre de Colchide	Araliaceae	Espèce non réglementée - introduite						
5	<i>Arundo donax</i>	Canne de Provence	Poacea				LC	LC		

5 espèces contactées sur la zone

Légende : « LC » préoccupation mineure

Conclusion



Ecotonia

Les quelques essences d'arbres figurant sur le secteur concernant les bordures végétalisées de route ne présentent aucun enjeu particulier.

Les enjeux sont nuls pour la flore

3.4.2 Les oiseaux

Quelques corvidés ont été aperçus dans les platanes de la parcelle jouxtant l'aire d'étude. Au vu du trafic routier important, du bruit engendré, les oiseaux sont peu enclins à visiter l'aire d'étude et son environnement.

Conclusion

Aucun oiseau n'a été contacté lors de la visite du 19 avril 2016, hormis quelques corvidés (Choucas des Tours (*Corvus monedula*) et Tourterelle Turque, (*Streptopelia decaocto*) aperçus sur les platanes de la propriété voisine à vocation commerciale. (Zone UE du PLU). Malgré la proximité de la ZPS, les ruptures écologiques et nuisances sonores déjà présentes n'invitent pas les oiseaux à utiliser le rond point et l'aire d'étude. Les enjeux sont donc très faibles.



Ecotonia

3.4.3 Les mammifères



Ecotonia

Tableau : Liste synthétique des espèces mammalogiques contactées sur l'aire d'étude

N°	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Autres protections	Liste Rouge UICN			Patrimoniale ZNIEFF	Favorable ou non favorable
					France	Europe	Monde		
1	<i>néant</i>								
2									
3									
4									

Conclusion

Aucun mammifère n'a été contacté (terme indiquant la présence par contact visuel ou auditif) sur l'aire d'étude, du fait de la typologie de l'aire d'étude : un rond point et axes routiers et de l'importance du trafic qui rendent l'utilisation du site dangereux pour les mammifères.

Les enjeux son nuls pour les mammifères



Ecotonia

3.4.4 Les insectes

Il s'agit de quelques insectes de passage aux abords directs du rond point, essentiellement des lépidoptères communs.



Tableau : Liste synthétique des espèces entomologiques contactées sur l'aire d'étude

N°	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Autres Protections PN /PR/ BE/BO	Directive Habitats	Liste Rouge UICN			Statut déterminant	Favorable ou non favorable
						France	Europe	Monde		
<i>Insecta Névroptère</i>										
1	<i>Ascalaphus libeloïdes</i>	Ascalaphe				LC	LC	LC		
<i>Insecta Lépidoptère</i>										
2	<i>Pieris rapae</i>	Pieride de la Rave				LC	LC	LC		
3	<i>Vanessa cardui</i>	Belle dame				LC	LC	LC		
4	<i>Colias croceus</i>	Souci				LC	LC	LC		
5	<i>Pararge Argeria</i>	Myrtil				LC	LC	LC		
6	<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet				LC	LC	LC		
7	<i>Lycaena phlaes</i>	Cuivré commun				LC	LC	LC		
8	<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé				LC	LC	LC		
9	<i>Papilio machaon</i>	Machaon				LC	LC	LC		
TOTAL : 9 insectes ont été contactés sur l'aire d'étude Légende LC : préoccupation mineure										

Conclusion



Aucun habitat d'espèce n'est à relever sur l'aire d'étude. **Les enjeux sont très faibles pour les insectes.**

IV. LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

4.1 Les corridors écologiques

On peut observer différentes typologies de continuités écologiques :

- **les réservoirs de biodiversité** : espaces naturels d'importance majeure pour la flore et la faune sauvage.
- **Les corridors biologiques** qui peuvent être de plusieurs natures : de type linéaire, paysager ou en « pas japonais » par fractionnement. Ces ensembles écologiques relient les milieux et les habitats entre

eux pour faciliter le maintien des zones de reproduction, de nourrissage et de repos pour la faune migratrice.

- **les espaces naturels en renaturation** où des actions de reconstitution de la biodiversité sont entreprises.
- **Les sous trames de la Trame Verte et la Trame Bleue** évoquées par le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) qui défini un ensemble de milieux naturels comme les milieux ouverts, ou agricoles, les espaces boisés, les milieux rocheux ou ceux de garrigue, les vallats et continuums hydrophiles.

« Aucune des ces composantes notoires de la biodiversité ne correspondent à l'aire d'étude. »

Fonctionnalités écologiques à l'échelle macroscopique (routes de vols des chiroptères) :

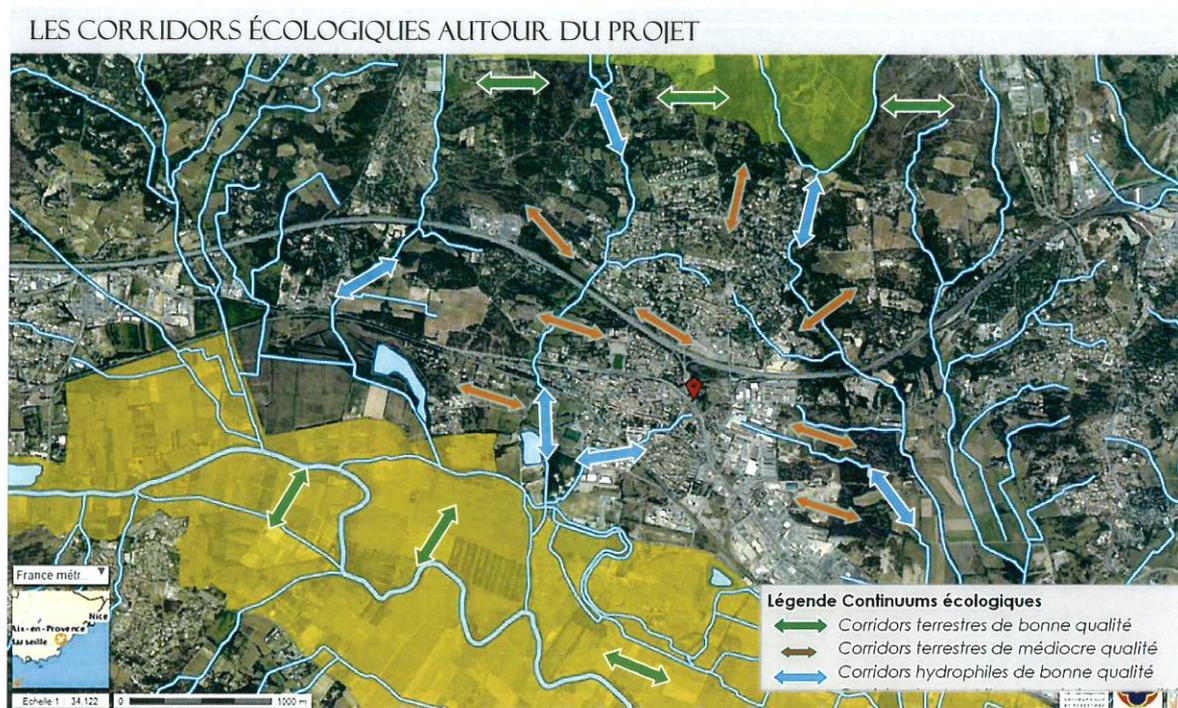


Figure 11 : Continuum écosystémiques à l'échelle macroscopique

Analyse à l'échelle macroscopique

Le périmètre d'étude se situe au sein d'une zone urbanisée avec au Nord l'autoroute A8 qui engendre une rupture écologique. La Zone Spéciale de conservation, « ZSC FR9301626 Val d'Argens », au Sud abrite un certain nombre d'espèces mobiles protégées comme des chauves-souris d'intérêt communautaire.

Si les milieux naturels composés de terres agricoles ou en friche qui entourent l'aire d'étude favorisent le déplacement des espèces mobiles, l'agglomération empêche le déplacement des espèces sensibles vers le secteur d'étude, espèces dont l'écologie dépend de milieux ouverts ou forestiers non anthropisés. Les autres corridors naturels, comme les alignements d'arbres, (vecteurs de déplacement de la faune), et les haies sont rares.

Ces routes de vols des chauves-souris sont matérialisées par les flèches bleues et vertes lorsqu'il s'agit de continuums hydrophiles ou boisés. Elles indiquent des couloirs de déplacement de qualité.

Au fur et à mesure que l'agglomération apparaît, celle-ci conditionne des « routes de vols » de moins bonne qualité, représentées par les flèches orange, autour de l'aire d'étude.

L'aire d'étude ne recoupe aucune entité naturelle protégée. L'influence de la Zone Spéciale de Conservation Val d'Argens est minimisée par la présence de l'agglomération et du fort trafic routier.

Les enjeux sont très faibles en termes de corridors sur le secteur

Analyse à l'échelle de l'aire d'étude



Figure 12 : Continuums à l'échelle de l'aire d'étude



L'aire d'étude est composée principalement de strates végétaives ornementales et paysagères de bord de route. Les communautés végétales aux abords directs sont quasi inexistantes et très anthropisées. Le seul ensemble arboré à proximité du site est constitué de plantations de quelques Pins parasols (*Pinus pinea*), Platanes, Cyprès et d'un milieu ouvert enclavé. Aucune ripisylve ne traverse l'aire d'étude. Un continuum hydrophile est visible sur la cartographie ci-dessus, au Sud, mais les connections en termes de déplacement des espèces mobiles sont inexistantes. Elle présente donc des fonctionnalités très faibles et ne constitue pas un vecteur essentiel pour les « routes de vols » des chauves-souris et le déplacement des oiseaux.

Les milieux voisins à l'Est représentent un isolat que l'emprise des travaux ne devrait pas affecter.

Conclusion

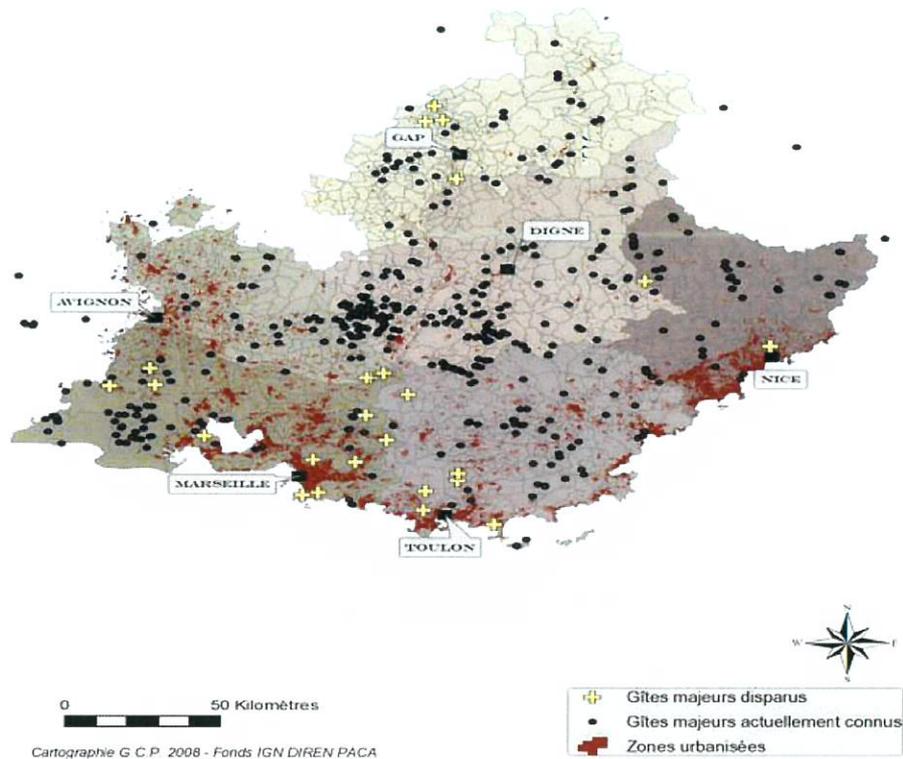
Les enjeux concernant le déplacement des espèces mobiles et les continuums écologiques sont par conséquent très faibles au regard de l'aire d'étude. Des préconisations de plantation d'un espace paysager non mellifère serait une démarche judicieuse, à mettre en place pendant la période de travaux afin de ne pas favoriser les linéaires de déplacement des chiroptères, sur un secteur de fort trafic, qui peut engendrer des mortalités importantes dues aux collisions.

En termes de corridors les enjeux sont très faibles.



4.2.1. Les chauves souris de l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore

La D.R.E.A.L. PACA a demandé au (GEP), Groupe Chiroptères de Provence de réaliser, à partir de sa base de données, un ensemble de cartes destinées à alerter les porteurs de projets et l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement du territoire et sur les enjeux de préservation liés concernant les chauves-souris. Les cartes, établies à l'échelle de la région ou par départements, pour l'une d'entre elles est la suivante :



- Cette cartographie concerne toutes les espèces de la région. On note 482 gîtes majeurs.
- Les gîtes majeurs disparus sont ceux dont les observations postérieures à 1980 sont inexistantes ou pour lesquels aucune trace de Chiroptères n'a été mise en évidence. On note 26 gîtes majeurs disparus.
- L'urbanisation a été figurée à partir de l'extraction des secteurs urbanisés (au sens large) de la couverture OcSol_2006 (CRIGE). Les gîtes importants situés en proche périphérie en dehors de la région PACA ont été intégrés.
- La région méditerranéenne est surtout concernée par d'importantes colonies en grottes et cavités artificielles qui se sont maintenues jusqu'à nos jours, ainsi que par des gîtes d'espèces plus communes à effectifs importants (cas de la Camargue avec les Pipistrelles).
- Il semble que ce soit la fréquentation humaine qui soit généralement la cause des disparitions (spéléologues, promeneurs, archéologues). Les changements paysagers et les modifications des pratiques agricoles avec l'usage massif de pesticides ne peuvent être exclus comme cause de déclin.

Espèces visées par ZSC FR9301626 "Val d'Argens "

Prise en compte des espèces sensibles, statuts, et niveau de sensibilité.

Tableau synthétique chiroptérique et Potentialité sur l'aire d'étude « Val d'argens »

Espèces ZSC	Ecologie de l'espèce	Utilisation du site	Utilisation des alentours du site	Favorable ou non favorable
<p><i>Rhinolophus hyposideros</i> Le Petit Rhinolophe</p> 	<p>Petit Rhinolophe : Présent essentiellement en zone préalpine. Absent ou très rare au Nord de la région en zones de montagnes, et très rare en plaine aujourd'hui trop anthropisée. L'espèce a été contactée jusqu'à 2 100 m d'altitude en chasse et la colonie de reproduction la plus haute en PACA est recensée à 1 700 m.</p> <p>Le Petit Rhinolophe a fortement régressé, notamment dans les Bouches du Rhône, et il a disparu sur l'île de Porquerolles, où il n'a plus été observé.</p> <p>De fortes densités de population se maintiennent sur quelques secteurs préalpins. La région a une grande responsabilité dans la conservation de l'espèce, on estime qu'elle regroupe 10% des effectifs nationaux.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p><i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Le Grand Rhinolophe</p> 	<p>Grand Rhinolophe : Espèce largement répandue dans les zones de plaines et collines, des noyaux de population reproductrice sont connus en Camargue, Roya, Argens (moyenne vallée), haut cours de la Durance et Buech.</p> <p>La Camargue regroupe plus de la moitié des effectifs de la région. L'espèce est rare et en régression, notamment dans les vallées de la Durance, du Buech et dans les Alpilles. Plusieurs colonies ont disparu (Camargue, Haute Durance) et les populations ont perdu ¾ de leurs effectifs en 15 ans.</p> <p>Elle est au bord de l'extinction dans le Luberon, et en forte régression sur la Sainte-Victoire.</p> <p>Les connaissances récentes montrent que la région a une importance particulière pour la protection de l'espèce en France, même si les noyaux de population nationaux les plus importants se situent en Bretagne et en Atlantique.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p><i>Myotis blythii</i> Le Petit murin</p> 	<p>Petit murin : Espèce des plaines et collines, largement répandue. Assez commune dans la région, avec quelques colonies importantes. Cependant les populations sont fragiles, plusieurs colonies ont disparu au cours du XXème siècle dans le Var et les Bouches-du-Rhône.</p> <p>La région est particulièrement importante pour la conservation de cette espèce méditerranéenne.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>

<p>Barbastella Barbastellus Barbastelle d'Europe</p> 	<p>Barbastelle d'Europe : Elle fréquente les milieux forestiers assez ouverts et vole entre 1,5 et 6 mètres de hauteur. Sédentaire, elle occupe toute l'année le même domaine vital.</p> <p>Un individu peut chasser sur un territoire de 100 à 200ha autour de son gîte. Les gîtes d'hiver peuvent être des caves voûtées, des ruines, des souterrains, des tunnels où elle s'accroche librement à la voûte ou à plat ventre dans une anfractuosité.</p> <p>Très tolérante au froid, elle peut utiliser des cavités froides. En été, elle loge presque toujours contre le bois. Les individus restent très peu de temps dans le même gîte, allant jusqu'à en changer tous les jours.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p>Miniopterus schreibersi Le Minioptère de Schreiber</p> 	<p>Minioptère de Schreibers : Espèce rencontrée en plaines et collines, en général à moins de 700 m d'altitude. Elle est rare et très localisée pour la reproduction : cinq colonies sont connues.</p> <p>La région PACA a une responsabilité majeure dans la conservation de l'espèce : 3 gîtes ont un intérêt international (Orgon, Esparron-de-Verdon et Argens) pour le Minioptère de Schreibers et d'autres espèces. Cinq gîtes d'hibernation majeurs sont connus pour l'espèce, dont un regroupe 10% des effectifs nationaux.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p>Myotis capaccini Le Murin de Capaccini</p> 	<p>Murin de Capaccini : Espèce liée aux grands cours d'eau, présente à moins de 600 m d'altitude.</p> <p>Elle est très rare et ses effectifs régionaux sont faibles (moins de 5 000 individus estimés). Quatre colonies de reproduction sont connues : dans le bas Verdon, l'Argens, les gorges de Château double et les gorges de la Siagne.</p> <p>L'espèce est historiquement connue dans la région. L'ensemble des effectifs nationaux, estimés entre 10 000 et 15 000 individus, est partagé entre les régions PACA et Languedoc-Roussillon.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p>Myotis emarginatus Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées</p> 	<p>Myotis emarginatus :</p> <p>Elle fréquente les milieux forestiers ou boisés, feuillus ou mixtes, les vallées de basse altitude, mais aussi les milieux ruraux, parcs et jardins, et accessoirement les prairies et pâtures entourées de hautes haies ou les bords de rivière.</p> <p>Espèce strictement cavernicole, elle hiberne dans les grottes, carrières, mines et dans les grandes caves, de fin octobre à avril, voire mai.</p>		<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>

<p><i>Myotis bechsteini</i> Le Vespertillon de Beischtein</p> 	<p>Espèce strictement forestière des plaines et collines. Très rare ou absente en montagne. Sa répartition est localisée et les preuves de reproduction sont exceptionnelles : dans les Maures et à la Sainte Baume. Cette espèce demeure très rare dans la région, à l'image de sa rareté en France.</p>		<p><i>Peu probable</i></p>	<p><i>Non Favorable</i></p>
<p><i>Myotis myotis</i> Le Grand murin</p> 	<p>Grand Murin : Espèce répandue. Elle forme souvent des colonies mixtes avec le Petit murin, ce qui rend difficile sa détermination car les deux espèces sont très proches morphologiquement et l'hybridation est scientifiquement reconnue. Elle demeure rare (plus rare que le Petit murin) dans la région.</p>		<p><i>Peu probable</i></p>	<p><i>Non Favorable</i></p>
<p>Total : 9 espèces visées par la ZSC FR9301626 "Val d'Argens "</p>				

Conclusion

Pour les 9 espèces visées par le réseau Natura 2000 , l'aire d'étude n'offre aucune potentialité en faveur de leur écologie.

Les enjeux concernant les espèces de chiroptères visées par la Directive Habitat sont nuls.



Espèces visées par la ZNIEFF « VALLEE DE L'ARGENS - BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES - MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISINS».

Tableau synthétique chiroptérique et Potentialité sur l'aire d'étude « VALLEE DE L'ARGENS - BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES - PLAINE DE RAPHAËLE - VALLONS DU BLAVET ET DE SES AFFLUENTS - VALLONS DU RONFLON ET DE SES AFFLUENTS - MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISIN»			
Espèces ZNIEFF	Ecologie de l'espèce	Utilisation du site	Favorable ou non favorable
<p>Myotis emarginatus Murin à oreilles échancrées, Vespertillon à oreilles échancrées</p> 	<p>Myotis emarginatus :</p> <p>Elle fréquente les milieux forestiers ou boisés, feuillus ou mixtes, les vallées de basse altitude, mais aussi les milieux ruraux, parcs et jardins, et accessoirement les prairies et pâtures entourées de hautes haies ou les bords de rivière.</p> <p>Espèce strictement cavernicole, elle hiberne dans les grottes, carrières, mines et dans les grandes caves, de fin octobre à avril, voire mai.</p>	<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p>Rhinolophus ferrumequinum Le Grand Rhinolophe</p> 	<p>Grand Rhinolophe : Espèce largement répandue dans les zones de plaines et collines, des noyaux de population reproductrice sont connus en Camargue, Roya, Argens (moyenne vallée), haut cours de la Durance et Buech.</p> <p>La Camargue regroupe plus de la moitié des effectifs de la région. L'espèce est rare et en régression, notamment dans les vallées de la Durance, du Buech et dans les Alpilles. Plusieurs colonies ont disparu (Camargue, Haute Durance) et les populations ont perdu % de leurs effectifs en 15 ans.</p> <p>Elle est au bord de l'extinction dans le Luberon, et en forte régression sur la Sainte-Victoire. Les connaissances récentes montrent que la région a une importance particulière pour la protection de l'espèce en France, même si les noyaux de population nationaux les plus importants se situent en Bretagne et en Atlantique.</p>	<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p>Myotis blythii Le Petit murin</p> 	<p>Petit murin : Espèce des plaines et collines, largement répandue.</p> <p>Assez commune dans la région, avec quelques colonies importantes. Cependant les populations sont fragiles, plusieurs colonies ont disparu au cours du XXème siècle dans le Var et les Bouches-du-Rhône.</p> <p>La région est particulièrement importante pour la conservation de cette espèce méditerranéenne.</p>	<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>
<p>Myotis capaccini Le Murin de Capaccini</p> 	<p>Murin de Capaccini : Espèce liée aux grands cours d'eau, présente à moins de 600 m d'altitude.</p> <p>Elle est très rare et ses effectifs régionaux sont faibles (moins de 5 000 individus estimés). Quatre colonies de reproduction sont connues : dans le bas Verdon, l'Argens, les gorges de Château double et les gorges de la Siagne.</p> <p>L'espèce est historiquement connue dans la région. L'ensemble des effectifs nationaux, estimés entre 10 000 et 15 000 individus, est partagé entre les régions PACA et Languedoc-Roussillon.</p>	<p>Peu probable</p>	<p>Non Favorable</p>

<p>Miniopterus schreibersi Le Minioptère de Schreiber</p> 	<p>Minioptère de Schreibers : Espèce rencontrée en plaines et collines, en général à moins de 700 m d'altitude. Elle est rare et très localisée pour la reproduction : cinq colonies sont connues. La région PACA a une responsabilité majeure dans la conservation de l'espèce : 3 gîtes ont un intérêt international (Orgon, Esparron-de-Verdon et Argens) pour le Minioptère de Schreibers et d'autres espèces. Cinq gîtes d'hibernation majeurs sont connus pour l'espèce, dont un regroupe 10% des effectifs nationaux.</p>	<p><i>Peu probable</i></p>	<p><i>Non Favorable</i></p>
<p>Hypsugo savii Vespère de Savi</p> 	<p>Vespère de Savi : typique des paysages karstiques et des zones de montagnes, forêts bordées de falaises et les pentes des vallées. Il longe aussi les lisières. Ses visites du milieu urbain le conduisent essentiellement aux abords des réverbères. Se nourrit de papillons, de moustiques, de punaises et autres proies de petite taille.</p>	<p><i>Peu probable</i></p>	<p><i>Non Favorable</i></p>
<p>Tadarida teniotis Molosse de Cestoni</p> 	<p>Molosse de Cestoni : habitué des régions de montagnes, on le rencontre au niveau des falaises, des gorges et des agglomérations jusqu'à 2000 m d'altitude, capable d'effectuer des vols sur plus de 30 km pour s'alimenter. Se nourrit de papillons nocturnes.</p>	<p><i>Peu probable</i></p>	<p><i>Non Favorable</i></p>
<p>Total : 7 espèces visées par les ZNIEFF,</p>			

Conclusion

Aucun arbre à chiroptères n'a été trouvé sur l'aire d'étude, ce qui laisse à penser que l'aire d'étude n'est pas utilisée comme gîte par les chiroptères.

D'autre part, l'autoroute A8 et la RDN7 sont deux ruptures écologiques majeures qui constituent un frein à la traversée par les chiroptères et les nuisances sonores induites par le trafic routier important n'apportent pas la quiétude nécessaire aux chiroptères pour chasser malgré la présence de lampadaires attirant des insectes. Aucune ripisylve à proximité non plus, ce qui ne leur permet pas de circuler en se substantiant. Seules quelques espèces commensales de l'homme comme les Pipistrelles pourraient fréquenter le secteur. Il s'agit d'espèces très communes.

Les ZNIEFF ou Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique ont donc une très faible influence sur le secteur.



4.3 L'avifaune patrimoniale et ses potentialités

La « ZPS » ou « Zone de protection Spéciale » la plus proche comme la « Colle du Rouet », présente un grand nombre d'oiseaux protégés, d'importance communautaire. L'analyse doit montrer si l'aire d'étude présente des fonctionnalités écologiques favorables pour l'avifaune sensible.

Au total 58 espèces d'oiseaux ont été visées par la Zone de Protection Spéciale « Colle du Rouet » et 29 sont désignées par les 6 ZNIEFF alentour .

Les deux tableaux synthétiques suivants comparent les milieux de prédilection de chacune de ces espèces avec les milieux concernés par les deux aires d'étude. Ils permettent d'établir ainsi la potentialité de ces oiseaux protégés, en termes de zone de nidification, de nourrissage ou de transit sur le site.

Tableau synthétique avifaunistique et potentialité de la ZPS : **FR9312014** « COLLE DU ROUET »

N°	Classe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de protection DT / RQ	Milieu de prédilection	Présence Potentielle sur l'aire d'étude
1	Oiseaux	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran		L'habitat est aquatique. Il inclut l'espace maritime côtier	Milieu non favorable
2	Oiseaux	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé		Il est inféodé aux marais de plaine Ses préférences vont vers les grandes roselières	Milieu non favorable à l'espèce
3	Oiseaux	<i>Ixobrychus minutus</i>	Butor blongios		Il habite les marais d'eau douce de plaine ou les plans d'eau bordés de roseaux	Milieu non favorable à l'espèce
4	Oiseaux	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau		Il habite aux abords d'eaux peu profondes, stagnantes ou faiblement courantes.	Milieu non favorable à l'espèce
5	Oiseaux	<i>Ardeola ralloides</i>	Héron crabier		Il habite les eaux douces stagnantes de plaine, notamment les marais agrémentés de trous d'eau.	Milieu non favorable à l'espèce
6	Oiseaux	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs		Le Héron garde-boeufs est à l'origine une espèce indo-africaine Camargue.	Milieu non favorable à l'espèce
7	Oiseaux	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette		Régions tempérées et tropicales de l'Eurasie et de l'Afrique Camargue	Milieu non favorable à l'espèce
8	Oiseaux	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré		Marais d'eau douce comprenant de larges étendues de roselières et peu d'arbres.	Milieu non favorable à l'espèce
9	Oiseaux	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver		L'habitat de reproduction est un marais ou une zone inondée de faible profondeur.	Milieu non favorable à l'espèce
10	Oiseaux	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		Habite surtout les grands massifs pourvus de clairières et de coupes de bois.	Milieu non favorable
11	Oiseaux	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir		Il apprécie les abords des lacs, rivières et zones humides.	Milieu non favorable
12	Oiseaux	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal		Niche dans les bosquets d'arbres élevés ou dans le bocage mais s'alimente surtout en terrain découvert.	Milieu non favorable
13	Oiseaux	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean le Blanc		Milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles,	Milieu non favorable
14	Oiseaux	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré		Habite les plaines et les larges vallées, s'installant dans les marais, cultures, friches, landes et jeunes plantations	Milieu non favorable à l'espèce

15	Oiseaux	<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	Cet oiseau peuple les forêts et les grands bois notamment de conifères.	Milieu non favorable
16	Oiseaux	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	Il vit dans les grands espaces ouverts, parfois les zones humides mais le plus souvent les zones montagneuses.	Milieu non favorable à l'espèce
17	Oiseaux	<i>Hieraetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	Il habite les garrigues et maquis méditerranéens.	Milieu non favorable à l'espèce
18	Oiseaux	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Zones ouvertes et semi-ouvertes comportant des bois, des landes, des prairies, des cultures de préférence à proximité de cours d'eau.	Milieu non favorable à l'espèce
19	Oiseaux	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Pour se reproduire, il recherche les falaises et autres parois tranquilles.	Milieu non favorable à l'espèce
20	Oiseaux	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Espace ouvert à strate herbacée de tout type.	Milieu non favorable
21	Oiseaux	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	Plages alluvionnaires des cours d'eau à régime irrégulier.	Milieu non favorable
22	Oiseaux	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Milieu ouvert aux reliefs peu accentués, végétation rase.	Milieu non favorable
23	Oiseaux	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Fréquente les zones humides dulçaquicoles mais également les milieux saumâtres	Milieu non favorable
24	Oiseaux	<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	Grands massifs de feuillus, aux forêts mixtes et aux jeunes plantations de conifères	Milieu non favorable
25	Oiseaux	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	Espaces boisés.	Milieu non favorable
26	Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Grand Duc d'Europe	Fréquente des habitats très variés : les falaises jouxtant les grandes étendues d'eau.	Milieu non favorable
27	Oiseaux	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Dunes stabilisées en cours de boisement, les friches, les landes et les coupes forestières	Milieu non favorable
28	Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	Eaux riches en petits poissons et libres de glace en hiver.	Milieu non favorable
29	Oiseaux	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	L'espèce s'établit dans des terriers qu'elle creuse le plus souvent dans des talus proches de l'eau ;	Milieu non favorable
30	Oiseaux	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	Habite les lieux semi-ouverts lui offrant des cavités pour nicher.	Milieu non favorable
31	Oiseaux	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Les vergers, le bocage, les pelouses et landes piquetées, les fourrés, fruticées, broussailles et parcelles forestières.	Milieu non favorable
32	Oiseaux	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Secteurs dégagés secs ou très vite ressuyés, flancs en pente douce ou légers coteaux sableux ou calcaires très perméables.	Milieu non favorable
33	Oiseaux	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	Grandes vallées de plaine et certaines façades littorales.	Milieu non favorable
34	Oiseaux	<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	Zones montagneuses .	Milieu non favorable
35	Oiseaux	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	milieu ouvert, à végétation rase. Semi arides, fréquemment sablonneux ou rocailleux.	Milieu non favorable
36	Oiseaux	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Habite les fruticées denses et basses (inférieures à 2 m) de natures variées.	Milieu non favorable
37	Oiseaux	<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	Garrigue bien développée où alternent des motifs de végétation haute .	Milieu non favorable
38	Oiseaux	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Hétérogénéité des paysages agricoles.	Milieu non favorable

39	Oiseaux	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Milieu semi-ouvert secteur ensoleillé.	Milieu non favorable
40	Oiseaux	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	Zones ouvertes parsemées d'arbres.	Milieu non favorable
41	Oiseaux	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Nicheur caractéristique des rivières à lit mobile.	Milieu non favorable
42	Oiseaux	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouges	Prairies cultivées.	Milieu non favorable
43	Oiseaux	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Couvert arbustif près d'un point d'eau et au sein d'espaces ouverts.	Milieu non favorable
44	Oiseaux	<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie	Bocages, les zones de cultures avec bosquets friches et vergers.	Milieu non favorable
45	Oiseaux	<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche	Habite des milieux très variés, cavités pour nicher (vieux arbres, murailles, bâtiments, saules).	Milieu non favorable
46	Oiseaux	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Dunes, des pelouses, des prairies pâturées, des marges de cultures, des vignes.	Milieu non favorable
47	Oiseaux	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Terrains ouverts plus ou moins recouverts par la végétation herbacée.	Milieu non favorable
48	Oiseaux	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Évite normalement les forêts denses et les zones très urbanisées.	Milieu non favorable
49	Oiseaux	<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome echelette	Parois rocheuses verticales.	Milieu non favorable
50	Oiseaux	<i>Cinclus cinclus</i>	Cinacle plongeur	Régions montagneuses.	Milieu non favorable
51	Oiseaux	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rouge-queue à front blanc	Landes avec peuplements lâches de pins sylvestres.	Milieu non favorable
52	Oiseaux	<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	Garrigues et des maquis bas et ouverts	Milieu non favorable
53	Oiseaux	<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu	Escarpements rocheux.	Milieu non favorable
54	Oiseaux	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserole turdide	Phragmitaies.	Milieu non favorable
55	Oiseaux	<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	Garrigue haute et les taillis de Chêne vert.	Milieu non favorable
56	Oiseaux	<i>Muscicapa striata</i>	Gobe mouche gris	Boisements clairs et âgés, surtout de feuillus.	Milieu non favorable
57	Oiseaux	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	Milieux agricoles parsemés d'arbres, alignements d'arbres.	Milieu non favorable
58	Oiseaux	<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	Matorral méditerranéen.	Milieu non favorable
TOTAL : 58 espèces patrimoniales visées par la ZPS				aucune (o) potentiellement présente	

Conclusion

Aucune espèce ne présente une écologie qui permettant la fréquentation de ces lieux trop anthropisés. Des corvidés fréquentant les Platanes aux propriétés cavernicoles potentielles, situés aux abords de l'aire d'étude, ont été contactés aux abords de l'aire d'étude, mais le rond-point qui constitue l'objet de cette étude ne présente aucune fonctionnalité.

Les enjeux sont nuls pour l'avifaune sensible.



29 espèces patrimoniales d'oiseaux sont visées par les 6 ZNIEFF suivantes:

Les ZNIEFFS étant assez proches de l'aire d'étude, certaines espèces d'intérêt patrimonial pourraient rejoindre le secteur : elles sont au nombre de 6.

- 🌐 930012479 VALLEE DE L'ARGENS
- 🌐 930012555 BOIS DE PALAYSON ET TERRES GASTES
- 🌐 930012556 MASSIF DE LA COLLE-DU-ROUET ET DE MALVOISIN
- 🌐 930020296 VALLONS DU BLAVET ET DE SES AFFLUENTS
- 🌐 930020297 VALLONS DU RONFLON ET DE SES AFFLUENTS
- 🌐 930020489 PLAINE DE RAPHAËLE

tableau synthétique avifaunistique et potentialités sur l'aire d'étude

DT : espèces déterminantes / RQ : espèces remarquables

"Dans le cadre des ZNIEFF, sont qualifiées de déterminantes ou remarquables:

1) les espèces en danger, vulnérables, rares ou remarquables répondant aux cotations mises en place par l'UICN ou extraites des livres rouges publiés nationalement ou régionalement ;

2) les espèces protégées nationalement, régionalement, ou faisant l'objet de réglementations européennes ou internationales lorsqu'elles présentent un intérêt patrimonial réel au regard du contexte national ou régional ;

3) les espèces ne bénéficiant pas d'un statut de protection ou n'étant pas inscrites dans des listes rouges, mais se trouvant dans des conditions écologiques ou biogéographiques particulières, en limite d'aire ou dont la population est particulièrement exceptionnelle (effectifs remarquables, limite d'aire, endémismes...)"

N°	Classe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de protection	Milieu de prédilection	Présence Potentielle sur l'aire d'étude	Favorable ou non favorable
1	Oiseaux	<i>Ixobrychus minutus</i>	Butor blongios	DT ZNIEFF	Roselières inondées, bord de lacs, étangs, cours d'eau lents et marais.		Milieu non favorable
2	Oiseaux	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	DT ZNIEFF	Pas d'habitat-type, zones humides, tourbières, paysages découverts, steppes, landes, prairies.		Milieu non favorable
3	Oiseaux	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	DT ZNIEFF	Cavités pour la nidification, forêts alluviales, allées de platanes, milieux ouverts favorables à la chasse aux insectes.		Milieu non favorable
4	Oiseaux	<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	DT ZNIEFF	Zones plutôt steppiques et accidentées, climat chaud, Niche sur les falaises, ruines, grottes.		Milieu non favorable
5	Oiseaux	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	DT ZNIEFF	Versants ensoleillés, allées d'arbres, bord de chemins, vergers.		Milieu non favorable
6	Oiseaux	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau	RQ ZNIEFF	Près des lacs, marécages, rivières bordés de végétation dense, niche et dort dans les arbres.		Milieu non favorable
7	Oiseaux	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	RQ ZNIEFF	Lisières de bois, zones humides, landes et terres cultivées avec arbres.		Milieu non favorable
8	Oiseaux	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	RQ ZNIEFF	Se nourrit dans la proximité des forêts, zones boisées de feuillus et de pins, clairières.		Milieu non favorable
9	Oiseaux	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	RQ ZNIEFF	Berges sablonneuses et caillouteuses des rivières, des étangs, des lacs, sur le fond boueux des étangs asséchés.		Milieu non favorable
10	Oiseaux	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	RQ ZNIEFF	Arbres, parcs et jardins à proximité de l'homme, petites falaises.		Milieu non favorable
11	Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	RQ ZNIEFF	Fréquente des habitats très variés : les falaises jouxtant les grandes étendues.		Milieu non favorable

12	Oiseaux	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	RQ ZNIEFF	Les zones agricoles, les paysages avec des arbres dispersés, terrains ouverts traversés de talus, murs de pierres ou pentes rocheuses.	Milieu non favorable
13	Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	RQ ZNIEFF	Bord d'eaux calme, lieux abrités du vent et des vagues, eau poissonneuse, rives pourvues d'arbres .	Milieu non favorable
14	Oiseaux	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	RQ ZNIEFF	L'espèce s'établit dans des terriers qu'elle creuse le plus souvent dans des talus.	Milieu non favorable
15	Oiseaux	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	RQ ZNIEFF	Bocage avec haies vives, bosquets et vergers, arbres creux, vieux murs, bâtiments abandonnés pour y nicher.	Milieu non favorable
16	Oiseaux	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	RQ ZNIEFF	Régions boisées, parcs et jardins très boisés.	Milieu non favorable
17	Oiseaux	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	RQ ZNIEFF	Bois, bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers.	Milieu non favorable
18	Oiseaux	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	RQ ZNIEFF	hétérogénéité des paysages agricoles	Milieu non favorable
19	Oiseaux	<i>Cinclus cinclus</i>	Cinacle plongeur	RQ ZNIEFF	Rives des cours d'eau rapides, dans les endroits rocaillieux et escarpés et prioritairement en altitude.	Milieu non favorable
20	Oiseaux	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	RQ ZNIEFF	Exclusivement la phragmitaie, roselières bordant les plans d'eau ou les cours d'eau.	Milieu non favorable
21	Oiseaux	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	RQ ZNIEFF	Boisements clairs et âgés, surtout de feuillus.	Milieu non favorable
22	Oiseaux	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	RQ ZNIEFF	Plateaux et les plaines, à une altitude de quelques 400 mètres le plus souvent. Il fréquente les zones agricoles.	Milieu non favorable
23	Oiseaux	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	RQ ZNIEFF	Boisements clairs, secteurs pierreux.	Milieu non favorable
24	Oiseaux	<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	RQ ZNIEFF	Contrées chaudes arides et méridionales de l'hémisphère nord, zones désertiques parfois tropicales.	Milieu non favorable
25	Oiseaux	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	DT ZNIEFF	Pour se reproduire, il recherche les falaises et autres parois tranquilles.	Milieu non favorable
26	Oiseaux	<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	DT ZNIEFF	Coteaux broussailleux et rocaillieux et les affleurements rocheux steppes, falaises côtières.	Milieu non favorable
27	Oiseaux	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	DT ZNIEFF	Il vit dans les grands espaces ouverts, parfois les zones humides mais le plus souvent les zones montagneuses.	Milieu non favorable
28	Oiseaux	<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	RQ ZNIEFF	Cet oiseau peuple les forêts et les grands bois notamment de conifères avec de grandes clairières et des milieux ouverts voisins.	Milieu non favorable
29	Oiseaux	<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu	RQ ZNIEFF	Escarpelements rocheux.	Milieu non favorable

TOTAL : 29 espèces patrimoniales visées par la ZNIEFF, 0 dont aucune n'est potentiellement présente

Conclusion-

L'aire d'étude n'est pas propice à accueillir d'oiseau en général, s'agissant d'un tronçon de route bétonné. Aucune espèce visée par la ZPS « Colle du Rouet » ou les six ZNIEFF citées plus haut n'ont d'influence sur le secteur. **Les enjeux sont nuls.**



4.4 Les insectes qui ont désignés les sites Natura 2000

Les Insectes visés par les ZSC proches : FR9301625 - « Forêt de Palayson - Bois du Rouet » & FR9301626 – « Val d'Argens »

Le tableau suivant permet de voir selon les plantes hôtes ou les plantes nourricières si les espèces visées par les ZSC peuvent être potentiellement présentes sur l'aire d'étude.

Tableau synthétique des espèces et de leurs plantes hôtes visés par les 2 ZSC



ZPS	Insecte dépendant du milieu ou de la plante	Type de nourriture	Nom scientifique Plante hôte	Photos	Présence PH sur l'aire d'étude	Favorable ou non
1	<i>Oxygastra curtisii</i> , Cordulie à corps fin	Larves, insectes	--		non	non
2	Coenagrion mercuriale, Agrion de Mercure	Larves, insectes	--		non	non
3	<i>Euphydryas aurinia</i> , Damier de la Succise	scabieuses	<i>Scabiosa colombaria</i> , <i>Lonicera etrusca</i> <i>Knautia avernensis</i>		non	non
4	<i>Lucanus cervus</i> , Cerf-volant	chênes senescents	Chênes senescents		non	non
5	<i>Cerambyx cerdo</i> , Grand Capricorne	chênes senescents	Chênes senescents		non	non
6	<i>Euplagia quadripunctaria</i> , Écaille chinée	orties	Massifs d'orties		non	non

Total : 6 espèces visées par les 2 ZSC

Conclusion

Aucune espèce n'est potentiellement présente sur l'aire d'étude, et aucun habitat d'espèce ou de plantes hôte n'est à relever. Pas de vieux Chênes pouvant abriter de coleoptères saproxyliques. **Les enjeux sont nuls.**



4.5 Les reptiles des ZNIEFF et de la ZSC

Tableau synthétique des espèces visées par les ZNIEFF et ZSC & ZSC

Espèces ZNIEFF	Ecologie de l'espèce	Utilisation du site	Utilisation des alentours du site
<p>Emys orbicularis Cistude d'Europe</p> 	<p>Vit dans les zones humides aux eaux douces, calmes et bien ensoleillées : marais, étangs, fossés, cours d'eau lents, canaux..., elle peut également vivre dans des ruisseaux comme dans la Plaine des Maures (Var). Elle apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante qui fournissent nourriture et abris en quantité. Son territoire peut s'étendre sur près de 10 ha de zone humide. Pour prendre ses baignades de soleil, elle recherche activement les troncs d'arbres flottants et les branches basses de tamaris en berce.</p>	Non	Non favorable
<p>Testudo hermanni Tortue d'Hermann</p> 	<p>Localisée au pourtour de la Méditerranée, prairies, broussailles, forêt peu dense et même décharges, La Tortue d'Hermann est principalement herbivore, se nourrissant de plantes annuelles ou vivaces de la strate herbacée : famille des Fabacées (Légumineuses) et Astéracées (Composées) notamment</p>	Non	Non favorable
<p>Timon lepidus Lézard ocellé</p> 	<p>Vit dans des milieux ensoleillés secs et ouverts, à végétation rase comme par exemple : les pelouses sèches, les affleurements rocheux, les landes ouvertes, les causses calcaires... Dans tous ces milieux, de nombreux refuges et abris tels que les rochers, les tas de pierres, les terriers (de lapin), les fissures... sont indispensables à sa présence s'alimente de divers insectes, préférentiellement des Coléoptères, mais aussi des lombrics ou des escargots.</p>	Non	Non favorable

Conclusion

Ces trois espèces de reptiles ne peuvent fréquenter le secteur d'étude, même si la Tortue d'Hermann, présente dans les environs, affectionne les zones périurbaines. L'aire d'étude se trouve en bordure d'un isolat naturel, et n'offre aucune possibilité d'expansion. **Les enjeux en termes de potentialité pour l'herpétofaune protégée sont nuls.**



V. CONCLUSION GENERALE

L'emprise des travaux pour le projet de « trémie », consiste à désengorger le trafic routier en passant sous le rond-point existant, sans affecter de manière directe les milieux voisins déjà touchés par l'agglomération.

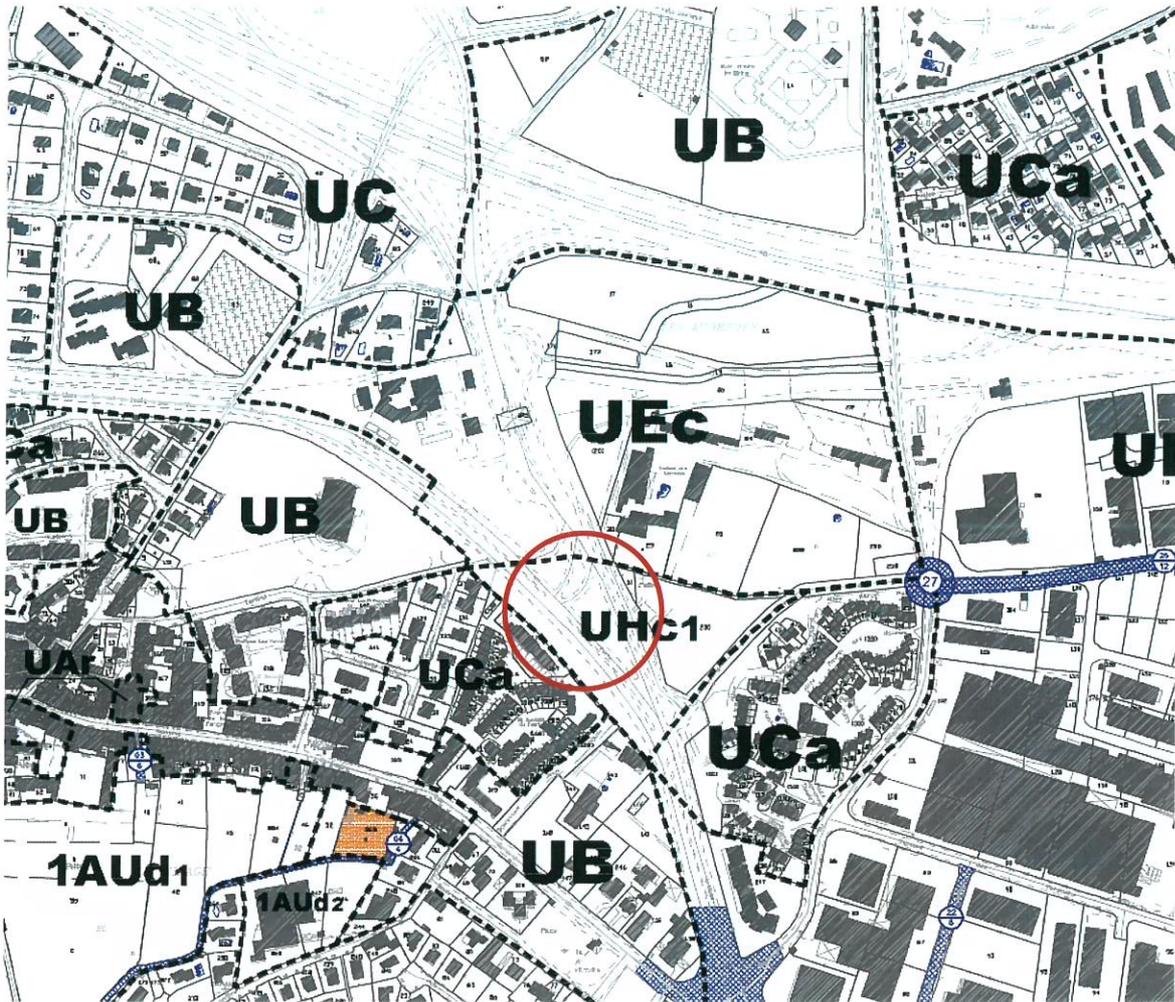
L'aire d'étude correspond à une petite section de linéaire routier et un rond-point bordé d'accôtments paysagers de très faible portée en biomasse. L'attraction de ces espaces pour la faune est quasi inexistante mais également dangereuse. Elle ne présente aucune fonctionnalité écologique, que ce soit pour une zone de passage ou de transit pour la faune et encore moins de gîte ou de nidification.

Les bordures de route peuvent malgré tout jouer un rôle de vecteur de déplacement pour les espèces mobiles anthropiques, c'est la raison pour laquelle, une végétalisation adaptée et non mellifère est fortement recommandée pour éviter les collisions mortelles.

Concernant les espèces visées par le Réseau Natura 2000, ou par l'inventaire ZNIEFF, aucun enjeu en termes de fréquentation potentielle n'est à relever. Les influences des entités naturelles avoisinantes, par le biais des connections écologiques avec les continuums boisés ou hydrophiles du secteur, sont très faibles et ne favorisent pas l'occupation de ce secteur par des espèces protégées.

Dans l'ensemble des ordres taxonomiques analysés, les enjeux sont nuls pour le projet de trémie sous le rond-Point échangeur A8/RDN7.

Source : Extrait du PLU de Puget sur Argens





Localisation des photos (Source Géoportail)



1



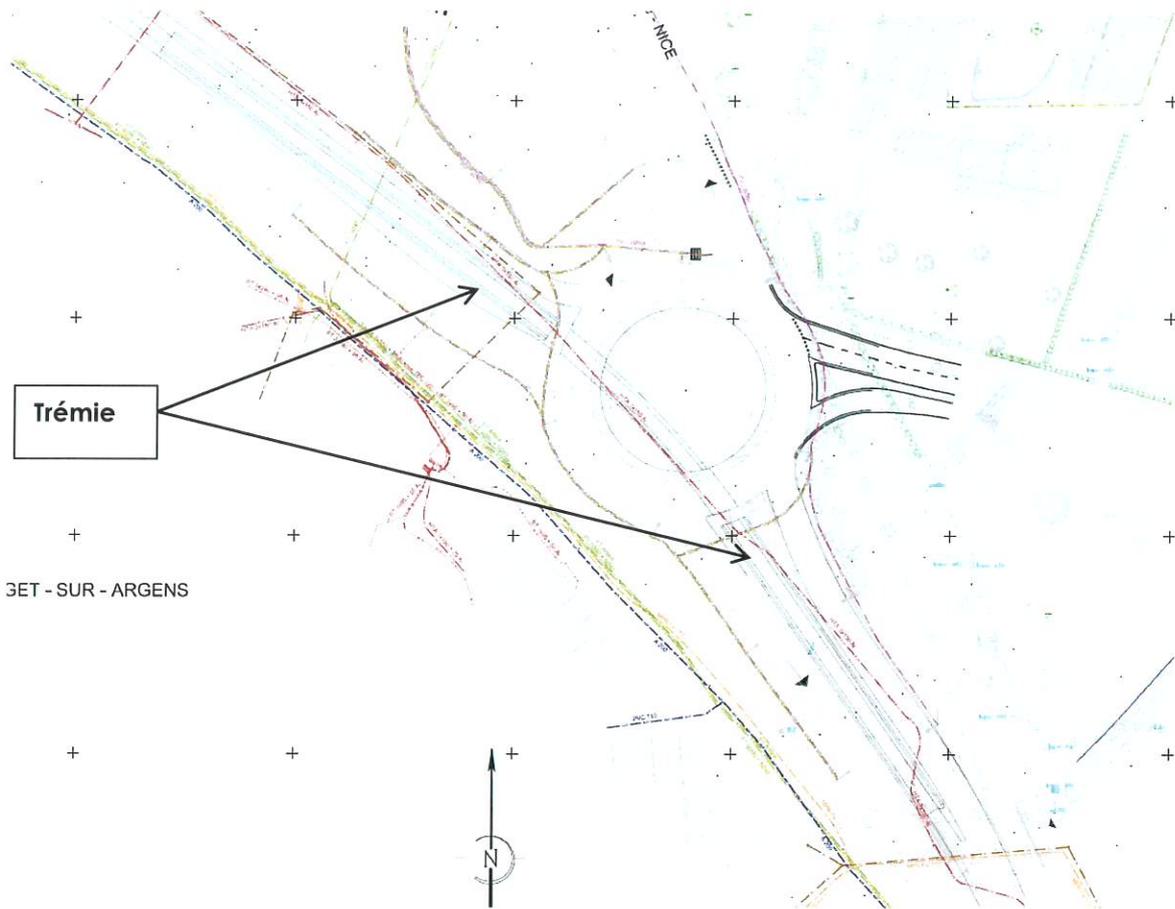
2



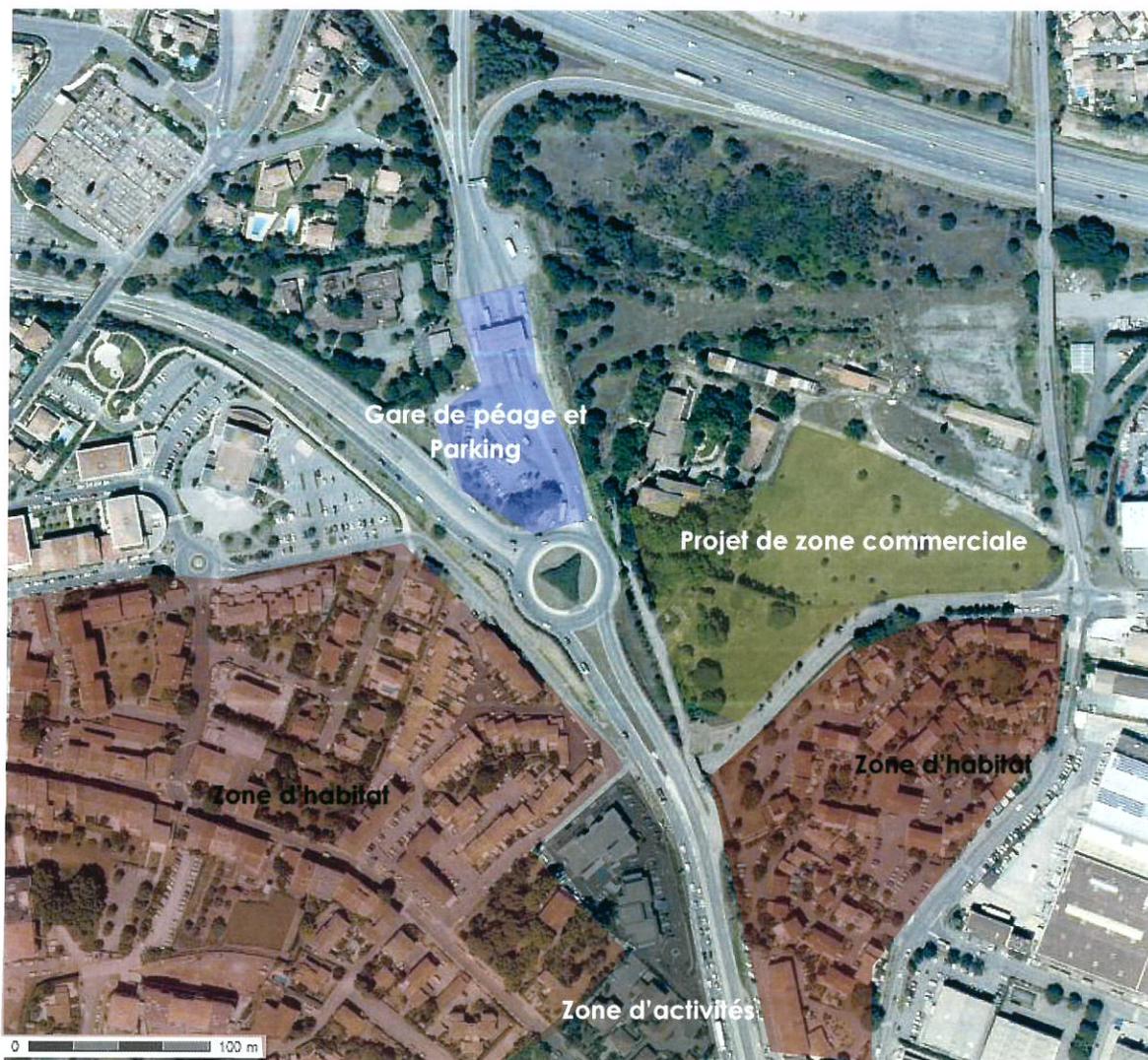
3



4



Source : CAVEM Avant projet plan des réseaux existants



(Source Ecotonia / Citadia / Geoportail)



ECOTONIA - CAP AVENTURE Biodiversité

Siège Social : 140 RUE Cornaline , ZI Les Jalassières 13510 Eguilles Marseille RCS MARSEILLE B 433 405 248 Siret 433 405 248 00025 Code APE 804D

Tel. (33) 04 42 63 30 93 / (33) 06 61 715 888 – ecotonia@orange.fr

www.ecotonia.fr